

Réaction et intervention face à un accident en plongée



Cette formation a pour objet l'acquisition de l'ensemble des savoirs et savoir-faire nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime d'accident de plongée, avant sa prise en charge par les services de secours.



Contenu de la formation

1

Conditions
de
candidature

2

Validation et
délivrance de
la compétence

3

Exigibilité

4

Maintien de
la
compétence

5

Charte
de
qualité

6

Les
équivalences
avec le RIFA
plongée

8

Développement
des 7 capacités

7

Equivalence
entre
diplôme



Conditions de candidature

Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Présenter un certificat d'absence de contre-indication à la plongée conforme à la réglementation fédérale en vigueur

- Les candidats de moins de 18 ans doivent présenter une autorisation écrite du responsable légal.



Validation et délivrance de la compétence



A) Les capacités 1, 2, et 3 de la compétence sont enseignées, attestées et validées par au minimum un moniteur MF1 ou BEES1 ou DEJEPS ou moniteur associé, licenciés à la FFESSM.

B) Les capacités 5 et 6 de la compétence sont enseignées, attestées et validées par l'une des personnes suivantes :

- Un licencié titulaire de la compétence ANTEOR.
- Un médecin fédéral licencié.

C) Les capacités 4 et 7 de la compétence sont enseignées, attestées et validées indistinctement par l'un ou l'autre des évaluateurs susnommés.

La formation et son évaluation, sont organisées en milieu naturel et/ou en piscine. Elles seront effectuées à partir de démonstrations, d'apprentissage des gestes et de mises en situations d'accidents simulés.

Les acquis peuvent être validés en une ou plusieurs séance.

La compétence RIFA-P est organisée et délivrée au niveau d'un club affilié ou d'une structure commerciale agréée, sous la responsabilité du président ou du responsable de la structure. Elle peut également être organisée au niveau d'un Codep.

La certification est enregistré sur le site internet < www.ffessm.fr > pour que le siège national puisse éditer la carte



Exigibilité

Niveau de plongée	Exigibilité
Plongeur Niveau 1	Facultatif
Plongeur Niveau 2	Facultatif
Pe12, Pe20, Pe40, Pe60, Pa20, Pa40	Facultatif
Plongeur Niveau 3	Obligatoire
Guide de Palanquée – Niveau 4	Obligatoire
Guide de Palanquée Associé	Obligatoire
Directeur de Plongée N5	Obligatoire
Eh1, Eh2, Mfeh1 et Mfeh2	Obligatoire
Initiateur	Obligatoire
Moniteur Fédéral 1°	Obligatoire
Tuteur de Stage Initiateur	Obligatoire
Moniteur Fédéral 2°	Obligatoire
Moniteur Fédéral Associé 1° et 2°	Obligatoire



Maintien de compétences

Il appartient au plongeur de maintenir son niveau de compétence en continuant une auto formation : lecture régulière des référentiels de formation.

La FFESSM conseille à tous les titulaires de la compétence RIFA-Plongée de maintenir opérationnel leur savoir-faire aussi bien sur l'utilisation et l'entretien du matériel que sur la pratique des gestes essentiels afin de pouvoir assurer efficacement la sécurité de tous.

A ce titre, une réactualisation des connaissances devrait être effectuée aussi souvent que nécessaire. Une période maximum de 3 ans entre chacune des réactualisations est conseillée.



Charte de qualité

- Les conditions de réalisation de la formation doivent se faire en privilégiant les compétences des formateurs et du matériel utiliser

La FFESSM est habilitée à délivrer le PSC1 via un agrément national, décliné au niveau des comités départementaux qui en font le choix. Cette démarche s'inscrit dans un effort citoyen de démultiplication des formations aux premiers secours grand public.

L'obtention du PSC1 en préalable au RIFA-Plongée est encouragée.



Equivalence
entre
diplômes

Diplômes admis en équivalence au PSC1 : AFPS, BNS, BNPS, SST, AFGSU.
PSC1 : formation secourisme premier secours / protection civile

Diplômes admis en équivalence au PSE1 : mention réanimation, AFCPSAM, CFAPSE
PSE1 : Premiers secours en équipe de niveau 1.



Les
Equivalence
avec
le RIFA-Plongée

Les plongeurs de la Sécurité Civile ou de la BSPP titulaire d'un PSE 1, ou d'un diplôme admis en équivalence, à jour de leur formation continue, et inscrit sur la liste départementale des aptitudes annuelles peuvent, sur demande, obtenir le RIFAP par équivalence.

Les médecins, les infirmiers hyperbares et les infirmiers anesthésistes licenciés à la FFESSM ont par équivalence les capacités 4, 5, 6 constitutives de la compétence RIFA-Plongée.
Ils doivent acquérir les capacités 1, 2, 3, 7

Les titulaires du PSE1 (ou diplôme équivalent), à jour de leur formation continue, et licenciés à la FFESSM, ont par équivalence les capacités 4, 5, 6 constitutives de la compétence RIFA-Plongée.
Ils doivent acquérir les capacités 1, 2, 3, 7

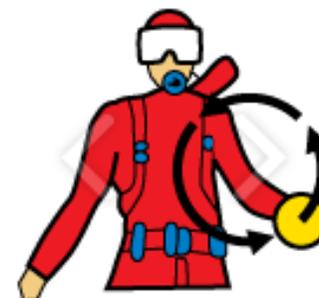
Les capacités 4, 5, 6 et 7 constituent un tronc commun des compétences RIFA. Il y a donc une totale équivalence pour ces 4 capacités à travers ces différentes compétences.
A titre d'exemple, un licencié titulaire du RIFA-Plongée a, par équivalence, les capacités 4, 5, 6 et 7 de tous autres RIFA, et réciproquement.



CAPACITE N° 1

COMMUNIQUER ENTRE PLONGEURS
LES SIGNES

OK TOUT VA BIEN



CAPACITE
N° 1

COMMUNIQUER ENTRE PLONGEURS
LES SIGNES



CAPACITE N° 1

COMMUNIQUER ENTRE PLONGEURS
LES SIGNES



MONTRE MOI TON MANOMETRE



JE SUIS A CENT BARS



JE SUIS SUR LA RESERVE



JE N'AI PLUS D'AIR



CAPACITE N° 1

COMMUNIQUER ENTRE PLONGEURS LES SIGNES

« EN CAS DE DETRESSE »



CA VA PAS



CA VA PAS
En surface



CA VA PAS
En surface de nuit



CAPACITE N° 1

COMMUNIQUER ENTRE PLONGEURS
LES SIGNES

« EN CAS DE DETRESSE »



J'AI FROID



JE SUIS ESSOUFLE



VENTILE



JE N'AI PLUS D'AIR



CAPACITE N° 1

COMMUNIQUER ENTRE PLONGEURS
LES SIGNES



FIN D'EXERCICE / FIN DE PLONGEE



CAPACITE N° 2

MISE EN SECURITE D'UN ACCIDENTE



OBJECTIF :

GARANTIR A LA VICTIME UNE VENTILATION ET/OU UNE REPRISE DE VENTILATION DANS DE BONNES CONDITIONS

REMORQUER UNE VICTIME AVEC OU SANS SCAPHANDRE

DESEQUIPER UNE VICTIME DE SON SCAPHANDRE

ASSURER LA SORTIE DE L'EAU DE LA VICTIME EN FONCTION DE L'EMBARCATION UTILISEE OU DES CONDITIONS D'EVOLUTIONS(piscine berge)

METRE EN SECURITE LA VICTIME

CETTE CAPACITE SERA REALISER EN PISCINE



CAPACITE N° 2

MISE EN SECURITE D'UN ACCIDENTE



Etre capable de remorquer une victime avec ou sans scaphandre



CAPACITE N° 2

MISE EN SECURITE D'UN ACCIDENTE



Etre capable de déséquiper une victime de son scaphandre



CAPACITE N° 2

MISE EN SECURITE D'UN ACCIDENTE



**Assurer la sortie de l'eau de la victime en fonction de l'embarcation
ou des conditions d'évolution**



CAPACITE N° 2

MISE EN SECURITE D'UN ACCIDENTE

**Assurer la sortie de l'eau de la victime
en fonction de l'embarcation
ou des conditions d'évolution**



CAPACITE N° 2

MISE EN SECURITE D'UN ACCIDENTE



A LISSUE DE LA RECUPERATION DE L'ACCIDENTE

L'INSTALLER EN POSITION DE « CONFORT »

DANS UNE ZONE SECURISEE

A L'ABRI DU « SUR ACCIDENT »



CAPACITE N° 3

RECUPERATION DES PLONGEURS DE LA PALANQUEE



OBJECTIF :

PRENDRE EN CHARGE UNE PALANQUEE DONT L'UN DES MEMBRES EST ACCIDENTE

ASSURER LE REGROUPEMENT DES PLONGEURS ET DU MATERIEL

RECUEILLIR LES INFORMATIONS UTILES



CAPACITE N° 3

RECUPERATION DES PLONGEURS DE LA PALANQUEE



VERIFIER SA COMPOSITION : NOMBRE DE PERSONNES

S'ASSURER DE SON INTEGRITE PHYSIQUE : ETAT DE SANTE DE CHACUN

VERIFIER L'INTEGRALITE DE LA DECOMPRESSION : PALIERS FAITS OU NON

SURVEILLER LE RESTE DE LA PALANQUEE : EVOLUTION PHYSIQUE DE CHACUN

METTRE TOUT LE MATERIEL EN SECURITE : EVITER LE SUR ACCIDENT



CAPACITE N° 3

RECUPERATION DES PLONGEURS DE LA PALANQUEE



RELEVER LES INFORMATIONS CONCERNANT L' EVOLUTION
DES MEMBRES DE LA PALANQUEE :

LES PARAMETRES

LES INCIDENTS

LES SYMPTÔMES

LES FAITS REMARQUABLES

LES ACTIONS MENEES



CAPACITE N° 3

RECUPERATION
DES PLONGEURS
DE LA PALANQUEE



PRISE EN CHARGE DES PALANQUEES ENCORE EN IMMERSION :

PETARDS DE RAPPEL

TROIS COUP DE MOTEUR

CORNE DE BRUME



CAPACITE N° 3

RECUPERATION
DES PLONGEURS
DE LA PALANQUEE

DATE : 01/01/2020

FICHE DE SECURITE

EP : LHOMME E3 E4 P5



En cas d'accident,
contactez

=>

Au port : tel 112 pompiers

En mer : VHF canal 16 CROSS Jobourg

SITE : COURSEULLES HEURE DE PLONGE : 11 H 20 PM 11H00 BM COEFF : 45 Surveillance en surface : TARTENPION

NOM	Prénom	Aptitude	Fonction	Paramètres prévus		Paramètres réalisés			Matériel pour toutes les palanquées Parachute	
				Profond.max	Tps fond max	Profondeur	Tps fond	paliers		
LHOMME	jean Paul	mf1	DP	35M	15MN				Double détenteur pour GP Si plus de 20m ou autonomie 2ème source d'aire Instrument de décompression	
DELAOQ	Laurent	N2								
DELANOE	Gilles	N2								
						Heure dép : retour :				
						Profondeur	Tps fond	paliers		
						Heure dép : retour :				
						Profondeur	Tps fond	paliers	observations sur la plongée vent : Etat de la mer : Température de l'eau :	
						Heure dép : retour :				
						Profondeur	Tps fond	paliers		
						Heure dép : retour :				
						Profondeur	Tps fond	paliers		
						Heure dép : retour :				

Aptitude encadré : PE-12 / PE-20 / PE-40 / PE-60	Aptitude auto : PA-12 / PA-20 / PA-40 / PA-60	Nitrox : PN / PN-C	DP expo : Niveau 5 si air / N5 + PN-C si Nitrox	DP enseignement : E3 (MF1) si air / E3 + PN-C si Nitrox
---	--	---------------------------	--	--



CAPACITE N° 4

COORDINATION ET PARTAGE DES DIFFERENTES OPERATIONS LIEES A L'ACCIDENT



OBJECTIF :

RÔLE DE CHACUN EN FONCTION DES COMPETENCES PRESENTES

ASSURER LA LIAISON ENTRE LES DIVERS INTERVENANTS



CAPACITE N° 4

COORDINATION ET PARTAGE DES DIFFERENTES OPERATIONS LIEES A L'ACCIDENT



AVANT LA PLONGEE

AVOIR SUR L'EMBARCATION LE MATERIEL DE SECURITE CONFORME AU CODE DU SPORT :

VHF TELEPHONE (préférence Vhf)

OXYGENOTHERAPIE ET BAVU

TROUSSE DE SECOURS

BLOC DE SECOURS EQUIPE

UN JEU DE TABLE DE DECOMPRESSION

UNE COUVERTURE ISOTHERME

FICHE DE SECURITE REMPLIE AVANT DEPART

UNE TABLETTE DE NOTATION IMMERGABLE



CAPACITE N° 4

COORDINATION ET PARTAGE DES DIFFERENTES OPERATIONS LIEES A L'ACCIDENT



FICHE PLAN DE SECOURS

BOUTEILLE D'EAU

FICHE D'EVACUATION

MIROIR

PETARDS DE RAPPEL

CORNE DE BRUME

CHACUN DOIT SAVOIR OU SE TROUVE TOUT CE MATERIEL SUR L'EMBARCATION



CAPACITE N° 4



Maj. mai 2012

Art. A. 322-78-1
du code du sport

PLAN DE SECOURS



ALERTER

Au port : pompiers Tel. : **18** Port. : **112**

En mer : VHF **canal 16** en disant :

PAN PAN - PAN PAN - PAN PAN

CROSS Jobourg - CROSS Jobourg - CROSS Jobourg

de navire xxx - accident de plongée

Attendre la réponse du CROSS qui peut demander de passer sur un canal de dégagement. Une fois fait, dites :

CROSS Jobourg de xxx, nous nous trouvons (site de plongée ex. Lawford, ou/et coordonnées GPS ou/et cap distance d'un port ex. 7 Nm au nord de Courseulles).

Nous avons un accident de plongée impliquant 1 personne de xx ans de sexe xx

En fonction du cas :

La victime est **consciente** et présente les symptômes suivants (...)

Nous avons procédé au traitement suivant : (oxygène, aspirine...)

La victime est **inconsciente et ventile**.

Nous avons procédé au traitement suivant : (oxygène, PLS...)

La victime est **inconsciente et ne ventile pas**.

Nous avons procédé au traitement suivant : (RCP, BAVU etc...)

PARLEZ CROSS Jobourg

PROTEGER et ORGANISER

Rappeler les plongeurs immergés en utilisant les pétards de rappels situés dans le bidon de secours

Surveiller les autres membres de la palanquée de la victime

Faire ranger et amarrer le matériel

Isoler le matériel de la victime

Remplir la fiche d'évacuation de plongeur qui se trouve dans le bidon de secours

Rendre compte au CROSS de toute évolution de la situation

Conservé une veille permanente de la VHF et/ou du téléphone

Numéros de téléphone utiles :

CROSS Jobourg : 02 33 52 16 16

Police : **17**

Pompier : **18**

SAMU : **15**

Toutes urgences : **112**

Président du club : 06 83 62 13 00

Assurance LAFONT FFESSM : 01 55 92 22 82

SECOURIR

la victime est

Consciente

Asseoir ou allonger

Mettre sous oxygène au masque à haute concentration 15 L/min

Proposer 500mg d'aspirine (250mg si enfant)

Sécher, couvrir, abriter du vent

Faire boire de l'eau plate par petites prises

Questionner (symptômes ressentis, déroulement de plongée, antécédents médicaux etc.)

Noter les signes observables (pâleur, troubles de la parole, vomissements etc.)

Surveiller et rassurer

Inconsciente et ventile

Aider la ventilation en ouvrant la combinaison

Position Latérale de Sécurité

Mettre sous oxygène 15 L/min

Sécher, couvrir, abriter du vent

Contrôler la ventilation en permanence et surveiller attentivement

Inconsciente ne ventile pas

Dégager le thorax

Placer sur le dos

Basculer la tête en arrière

Pratiquer la RCP 30 compressions suivis de 2 insufflations à l'aide du BAVU connecté à l'oxygène à 15L/m

Contrôler la ventilation tous les 5 cycles

Relayer souvent les sauveteurs

N'interrompre le massage que lors de la prise en charge par les équipes spécialisées



CAPACITE N° 4

FICHE D'ÉVACUATION



NOM PRENOM Date de naissance.....
 Date Tél Club ou directeur de plongée.....
 Nom et adresse de l'établissement.....

CARACTERISTIQUES DE LA PLONGEE ET DE L'ACCIDENT

Lieu :

Signes observés

Heure

- Apnée
- Scaphandre autonome
 - air
 - mélanges : pourcentage des gaz du mélange :
 - nitrox
 - hélioX
 - trimix

Profondeur maximale :mètres
 Durée totale :minutes

Paliers :

mètres					
minutes					

Heure de sortie :

Table utilisée :

Ordinateur : à joindre

Plongées successives : oui non

Remontée : Incidents :

- Normale 10 – 15 m/mm
- Rapide > 17 m/mm
- Panique

Premiers soins :

- Position Latérale de Sécurité
- Massage Cardiaque Externe
- Bouche à Bouche
- Oxygène
- Aspirine
- Boisson

INTERVENTION MEDICALE

Nom du médecin : Tél

Heure de prise en charge..... Lieu.....

Examen clinique et diagnostic évoqué

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Traitement.....

.....

EVACUATION PRIMAIRE

Service d'Accueil : Moyen (s)..... Durée totale :

Médicalisation oui non Médecin convoyeur :..... Tél :



CAPACITE N° 4

COORDINATION ET PARTAGE DES DIFFERENTES
OPERATIONS LIEES A L'ACCIDENT



ASSURE LA GESTION DE L'ACCIDENT

IL EST IMPORTANT QU'UNE PERSONNE PRENNE EN CHARGE LA GESTION DE L'ACCIDENT

ELLE DEVRA REPARTIR ET GERER LES TACHES LIEES AU TRAITEMENT DE L'ACCIDENT

ALERER
LES
SECOURS

TRAITEMENT DE
L'ACCIDENTE

SURVEILLANCE
ET EVOLUTION

FICHE
D'EVACUATION

RECUPERATION
DES PALANQUEES

L'OBJECTIF EST LA PRISE EN CHARGE RAPIDE ET EFFICACE DE L'ACCIDENTE



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



OBJECTIF :

RECONNAISSANCE DES SIGNES LIES AUX ACCIDENTS DE PLONGEE ET SURVEILLANCE

RECONNAITRE UN MALAISE

EVALUER LES FONCTIONS VITALES

SYNTHESE DE LA SITUATION



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



EVALUER L'ETAT DES LESIONS DE L'ACCIDENTE :

A-T-IL DES COUPURES ?

A-T-IL DES PLAIES ?

SAIGNEMENTS HEMORRAGIE ?



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



QU'EST CE QU'UN MALAISE ?

UN MALAISE EST UNE SENSATION PENIBLE TRADUISANT UN TROUBLE DU
FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME SANS QUE LA VICTIME PUISSE
OBLIGATOIREMENT IDENTIFIER L'ORIGINE

LE MALAISE TRADUIT UNE DEFAILLANCE TEMPORAIRE OU DURABLE D'UNE
PARTIE DE L'ORGANISME SANS QUE CE TROUBLE ENTRAINE INITIALEMENT
UNE INCONSCIENCE UN ARRÊT RESPIRATOIRE OU UN ARRETE CARDIAQUE



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



CONSTATER LES SIGNES DE MALAISE

PROSTRATION

INDIFFERENCE

TREMBLEMENTS

TROUBLE DE LA CONSCIENCE

VOMISSEMENTS

CYANOSE

SUEURS

SAIGNEMENTS

TOUX GENES REPIRATOIRE

REGARD ANORMAL

PROBLEMES DE MOBILITES

PALEURS



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



ECOUTER LES PLAINTES EXPRIMEES

DOULEUR EXPRIMEES (J'AI MAL)

DIFFICULTEES RESPIRATOIRE

FROID CHAUD

NAUSEES

TROUBLES DE L'EQUILIBRE

TROUBLE DE LA VISION

DIFFICULTES A BOUGER



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



POSER DES QUESTIONS

QU'EST QUI VOUS ARRIVE ?

AVEZ-VOUS MAL QUELQUE PART ?

QUE RESSENTEZ VOUS ?

EST CE LA PREMIERE FOIS ?

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ?

PRENEZ VOUS UN TRAITEMENT ?

AVEZ-VOUS UN MALADIE CONNUE ?

QUELS SONT LES PARAMETRES DE LA PLONGEE ?

AVEZ-VOUS EFFECTUE LES PALIERS ?

LA VITESSE DE REMONTEE EST- ELLE BONNE ?



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



EVALUER L'ETAT DE CONSCIENCE :

POSER DES QUESTIONS OU DONNER DES ORDRES SIMPLES

VOUS M'ENTENDEZ?

QUEL EST VOTRE NOM?

QU'EST-CE QU'IL VOUS ARRIVE ?

OUVREZ LES YEUX

SERREZ MOI LA MAIN

Sans réponse la personne est inconsciente



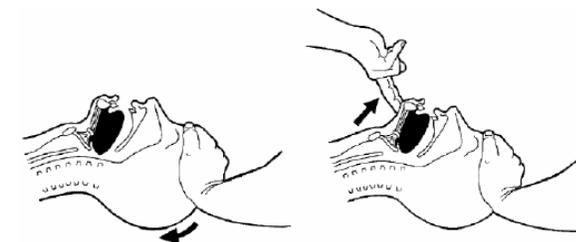
CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



EVALUER L'ETAT LA VENTILATION :

LA VICTIME VENTILE SPONTANEMENT



LA VICTIME VENTILE APRES BASCULEMENT PRUDENT DE LA TÊTE EN ARRIERE

LA VENTILATION EST BRUYANTE

LA VICTIME NE VENTILE PAS MÊME APRES BASCULEMENT DE LA TÊTE

ON PEUT DETECTER LA VENTILATION EN APPROCHANT SA JOUE DU VISAGE DE L'ACCIDENTE.
PAR LE MOUVEMENT DU VENTRE OU DE LA POITRINE.

La recherche de la ventilation doit durer une dizaine de secondes
2 à 3 respirations pendant les 10 secondes doivent être observé.



CAPACITE N° 5

PRISE EN COMPTE DES PLAINTES ET
MALAISE DE LA VICTIME
EVALUATION DES FONCTIONS VITALES



EFFECTUER LA SYNTHESE DE LA SITUATION :

BILAN CIRCONSTANCIEL

BILAN VITAL

BILAN LESIONNEL

BILAN FONCTIONNEL

INFORMER LE
COORDIMATEUR

REEMPLIR LA FICHE
D'EVACUATION

PREVOIR LE MESSAGE
D'ALERTE



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



OBJECTIF :

RESPECTER LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION MEDICALE ET DE
LA PREVENTION NATIONNALE EN MATIERE D'ACCIDENTS DE PLONGEE.

MAITRISER L'UTILISATION DU DES MATERIELS DE SECOURS

ADAPTER LES GESTES A L'ETAT DE LA VICTIME

SURVEILLANCE DE LA VICTIME ET DE L'EVOLUTION DE SON ETAT



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME

MAITRISER L'UTILISATION DU MATERIELS DE SECOURS

EN UTILISATION NORMALE LE DEBIT
D'OXYGENE SERA DE 15 LITRES PAR MINUTE

IL POURRA ETRE REDUIT POUR S'ADAPETER A
LA DISTANCE A PARCOURIR 12 LITRES PAR
MINUTES

Oxygénothérapie



LA BOUTEILLE D'OXYGENE



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME

Oxygénothérapie

LA BOUTEILLE D'OXYGENE



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME

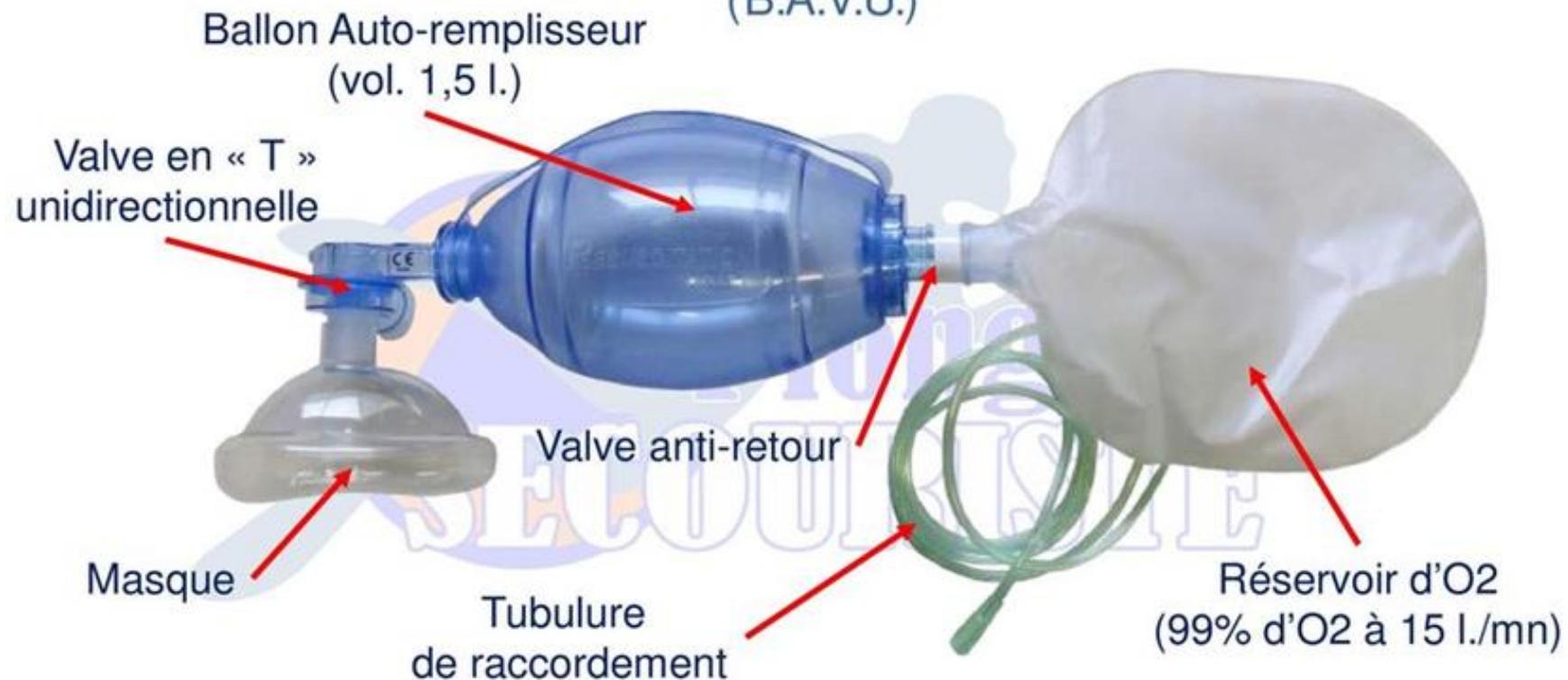


Oxygénothérapie

Mise en œuvre de l'ensemble d'administration d'oxygène

Le Ballon Auto-remplisseur à Valve Unidirectionnelle

(B.A.V.U.)



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



Oxygénothérapie

LE MASQUE A HAUTE CONCENTRATION EN OXYGENE



MASQUE A OXYGENE AVEC
RESERVOIR



POSITIONNEMENT DU MASQUE



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



MAITRISER L'UTILISATION DU MATERIEL DE SECOURS

REMETTRE LE CŒUR DANS
LE BON RYTHME



CAPACITE
N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



LA VICTIME SAIGNE ET FAIT HEMORRAGIE



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



LA VICTIME SAIGNE ET FAIT HEMORRAGIE



RECHERCHE DE L'HEMORRAGIE

ARRETER L'HEMORRAGIE EN COMPRIMANT DIRECTEMENT L'ENDROIT QUI SAIGNE

ALLONGER LA VICTIME

PARLER ET RASSURER LA VICTIME

PROTEGER LA VICTIME DU FROID ET DES INTEMPERIES

NE JAMAIS RETIRER UN OBJECT QUI OBSTRUE UNE PLAIE

DANS TOUT LES CAS LA PLAIE DOIT RESTER COMPRIMEE
JUSQU'À L'ARRIVEE DES SECOURS



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



LA VICTIME EST **CONSIENTE** ET **VENTILE**

Surveiller
l'évolution de
la personne

Mettre la
personne en
position semi
allongée ou
celle où elle se
sens le mieux

Mettre sous
oxygène
15L par mn

Donner
de l'eau

Réchauffer couverture de
survie



APPEL DES
SECOURS



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



LA VICTIME EST **INCONSCIENTE** MAIS **VENTILE**

MISE DE LA VICTIME EN POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

C'EST UNE POSITION DE « CONFORT » QUI ÉVITE QUE LA PERSONNE
NE S'ÉTOUFFE. ELLE PERMET DE LIBÉRER LES VOIES AÉRIENNES
SUPÉRIEURES.

MISE SOUS OXYGÈNE



MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME

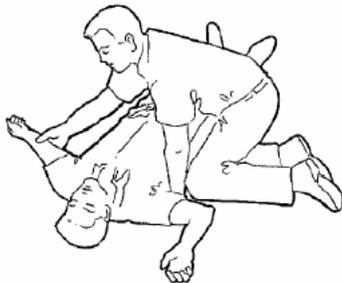
CAPACITE
N° 6

LA
POSITION
LATERALE
DE
SECURITE
(PLS)



1

Mise en place des bras.



2

Mise en place de la
main sur la joue



3

Plier la jambe opposée



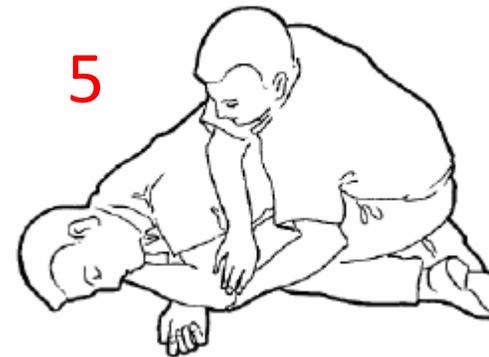
4

Tourner la victime
sur le côté



5

Dégagement de la main
du sauveteur

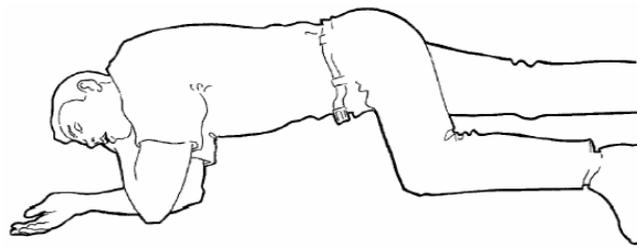


POSITION FINALE
DE LA PLS

7

APPEL DES
SECOURS

6



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



LA VICTIME EST **INCONSCIENTE ET NE VENTILE PAS**

DEVANT UNE VICTIME INCONSCIENTE ET EN ARRET RESPIRATOIRE IL FAUT
PRATIQUER UNE REANIMATION CARDIO-PULMONAIRE
MASSAGE CARDIAQUE ET VENTILATION ASSISTEE



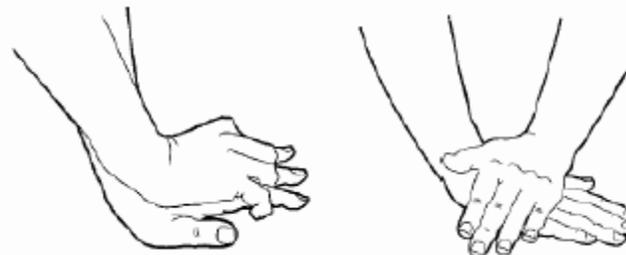
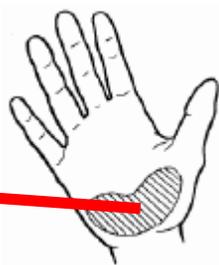
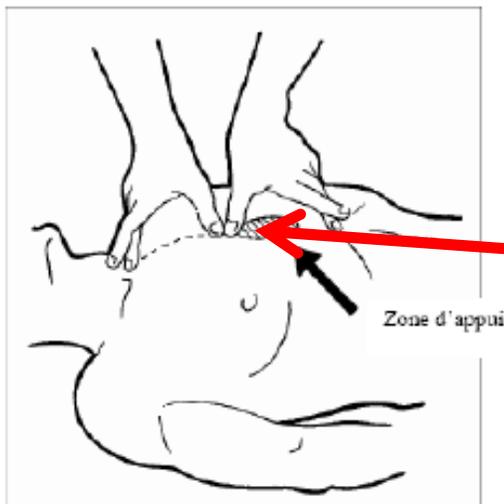
CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)

LA VICTIME EST **INCONSCIENTE ET NE VENTILE PAS**



PLACER LA VICTIME SUR UN PLAN DUR

LA ZONE DE COMPRESSION SE SITUE AU MILIEU DE LA CAGE THORACIQUE

LA COMPRESSION S'EFFECTUE AVEC L'ARRIERE DE LA
MAIN SOIT EN CROISANT LES DOIGTS OU EN
SUPERPOSANT LES DEUX MAINS



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



LE MOUVEMENT DE COMPRESSION DOIT ETRE IMPRIME PAR LE
HAUT DU CORPS
LES BRAS DOIVENT ETRE TENDUS COUDES NON PLIES

COMPRIMER VERTICALEMENT DE 5 A 6 CM LE STERNUM
RELACHER COMPLETEMENT LE THORAX ENTRE LES COMPRESSIONS

EFFECTUER LES COMPRESSIONS A UNE FREQUENCE DE 120 FOIS PAR
MINUTES



APRES AVOIR REALISER 30 COMPRESSIONS SUR LA VICTIME
REALISER 2 INSUFFLATIONS EFFICACES AVEC LE BAVU
LE SOULEVEMENT DE LA CAGE THORACIQUE DOIT ETRE VISIBLE

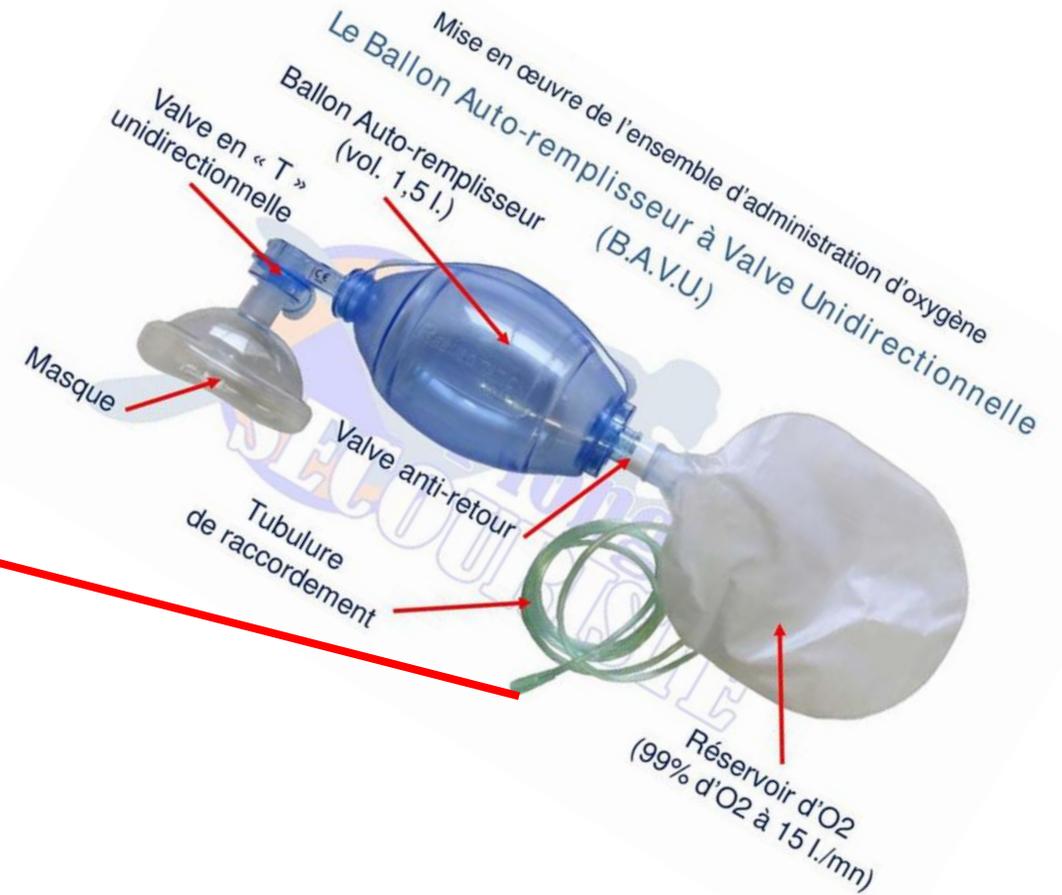


CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES
TECHNIQUES ADAPTEES A
L'ETAT DE LA VICTIME



INSUFFLATION AVEC B.A.V.U.



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES
TECHNIQUES ADAPTEES A
L'ETAT DE LA VICTIME



LE DEFEBRILATEUR AUTOMATISE EXTERIEUR (DAE)

LE DEFEBRILATEUR EST UN APPAREIL CAPABLE :

D'ANALYSER L'ACTIVITE DU COEUR

DE RECONNAITRE UNE EVENTUELLE ANOMALIE DE CERTAINS RYTHMES DU COEUR

DE SE CHARGER AUTOMATIQUEMENT

DE DELIVRER UN CHOC ELECTRIQUE POUR RESTAURER UNE ACTIVITE CARDIAQUE



CAPACITE N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME



MISE EN ŒUVRE DU DEFEBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERIEUR (DAE)



OUVRIR LE DAE
IL DONNE LES
INSTRUCTIONS
AUTOMATIQUEMENT



LE DAE ANNONCE
QU'IL VA EMETTRE
UN CHOC ET DE SE
TENIR A DISTANCE
DE LA VICTIME



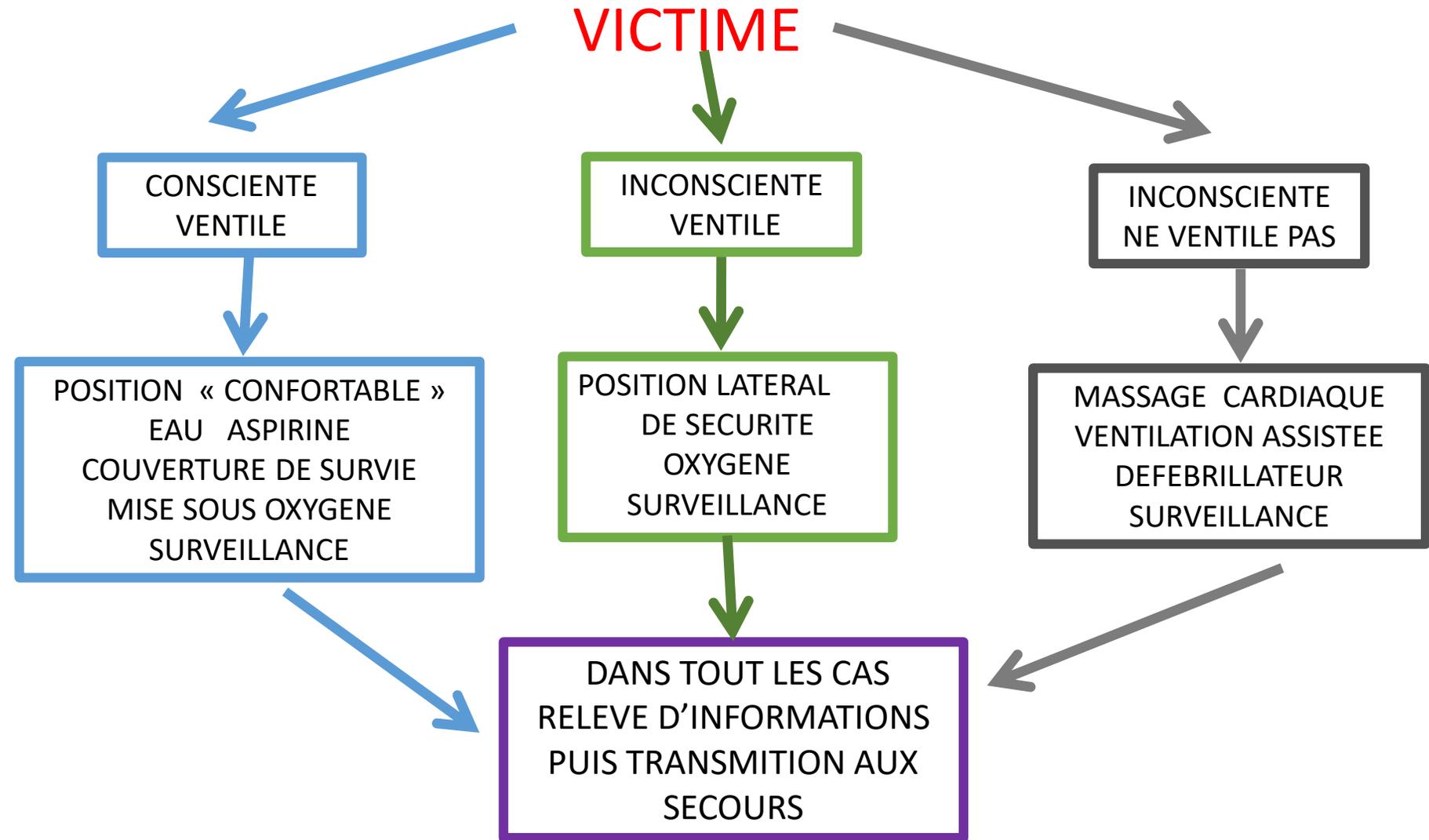
ENLEVER LES
VETEMENTS DE LA
VICTIME ET POSER
LES ELECTRODES



CAPACITE
N° 6

MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES
ADAPTEES A L'ETAT DE LA VICTIME

SYNTHESE



CAPACITE N° 7

APPEL AUX SECOURS
PASSATION DES INFORMATIONS
AUX URGENCES ET SUIVI



OBJECTIF :

ADAPTATION DES PROCEDURES AUX CONDITIONS DE PRATIQUE DE L'ACTIVITE

CONNAISSANCE DES PROCEDURES D'APPEL EN MILIEU MARITIME



CAPACITE N° 7

APPEL AUX SECOURS PASSATION DES INFORMATIONS AUX URGENCES ET SUIVI



QUAND APPELER LES SECOURS

LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

DES LA SUSPICION D'UN ACCIDENT DE PLONGEE

TOUTE MISE SOUS OXYGENE IMPLIQUE L'ALERTE

DES L' APPARITION D'UN RISQUE OU LORSQU'UNE VIE EST EN DANGER

EN PREVENTION IL EST CONSEILLE D'APPELER LE CROSS DU LIEU OU L' ON VA
PLONGE LORS DE NOTRE DEPART EN MER ET A NOTRE RETOUR



CAPACITE N° 7

APPEL AUX SECOURS PASSATION DES INFORMATIONS AUX URGENCES ET SUIVI



MOYENS ET PROCEDURES D' APPEL

LES N° DE TELEPHONE A DISPOSITIONS

EN MER :

LA VHF CANAL 16 : CROSS

LE 196 : LE NUMERO D'URGENCE POUR LES SECOURS EN MER

SUR TERRE :

LE 15 : LE SAMU

LE 18 : LES POMPIERS

LE 112 : URGENCES EUROPEENNES

<u>CROSS</u>	<u>Téléphone</u>
Gris Nez	03 21 87 21 87
Jobourg	02 33 52 29 38
<u>Corsen</u>	02 98 89 31 31
Etel	02 97 55 35 35
La Garde	04 94 61 71 10
Corse	04 95 20 13 63



CAPACITE N° 7

APPEL AUX SECOURS PASSATION DES INFORMATIONS AUX URGENCES ET SUIVI

MOYENS ET PROCEDURES D' APPEL



DONNER L'ALERTE

PAR VHF :

ETRE SUR LE CANAL 16
ANNONCE : PAN-PAN PAN-PAN PAN-PAN
ICI LE : (DONNER LE NOM DU BATEAU)
ME RECEVEZ-VOUS?

SOUVANT L' OPERATEUR VOUS DONNERA UN N° DE CANAL POUR CONTINUER LA CONVERSATION

LA VOUS ECHANGEZ EN DONNANT TOUTES LES INFORMATIONS QUE VOUS AVEZ RECUEILLIES ET NOTEES .
DITES CE QUE VOUS AVEZ FAIT A LA VICTIME
REPONDEZ AUX QUESTIONS POSEES
SUIVRE SCRUPULEUSEMENT LES CONSIGNES DONNEES

LA VHF RESTE LE MOYEN LE MIEUX APPROPRIE POUR LE SAUVETAGE EN MER. ELLE EST LOCALISABLE ET PERMET DE METTRE PLUSIEURS INTERVANTS EN RELATION SIMULTANEE



CAPACITE N° 7

APPEL AUX SECOURS
PASSATION DES INFORMATIONS
AUX URGENCES ET SUIVI

MOYENS ET PROCEDURES D' APPEL



PAR TELEPHONE :

SE PRESENTER : DONNER LE NOM DU BATEAU, LA POSITION

NATURE DU PROBLEME : MALADIE ACCIDENT, ACCIDENT DE PLONGEE

DONNEZ TOUTES LES INFORMATIONS QUE VOUS AVEZ RECUEILLIES

RESPECTEZ SCRUPULEUSEMENTS LES CONSIGNES DONNEES

NE RACCROCHEZ JAMAIS AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ INVITE



R

F



A

I

P

**FIN DE LA FORMATION
AVEZ-VOUS DES QUESTIONS?**

